

Assemblées Générales du Personnel : Situation Économique ONERA (Juillet 2025)

Difficultés de financement du projet PRISME :

- 220 M€ pour le projet PRISME (160 M€ en 2018), pour l'heure c'est une **augmentation de + 60 M€ soit +38%**. Et encore des mesures d'économies ont été opérées (7 M€ d'arbitrages à la baisse), sans celles-ci, le projet se chiffrerait à **227 M€ (soit +42%)**.
- **Bercy veut faire payer à l'ONERA l'inflation du projet commandité par l'État** et le manque à gagner sur la cession des sites de Meudon et Chatillon surestimée par leurs services. Au total c'est un **surcoût de 110 M€ : 60M€ de surcoût et 50M€ de manque à gagner sur les ventes**.
Bercy calcule actuellement la capacité de l'Office à s'endetter et donc à rembourser un nouvel emprunt (après celui d'ATP1 encore en cours, avec 51 M€ à rembourser intérêts compris).
 - ➔ Si l'ONERA prenait la totalité des surcoûts depuis 2018 (inflation du projet + surestimation cession Meudon/Châtillon), ça serait une multiplication par 8 de la dette financière actuelle de l'ONERA.
 - ➔ Des calculs sur la **capacité de l'ONERA à rembourser un emprunt supplémentaire sont effectués** par Bercy en prenant en compte **une baisse des contrats en 2026 et une baisse de la subvention** pour charge de service public (SCSP).
 - ➔ **Un CA extraordinaire** devait se tenir avant la **mi-juillet sur ce sujet**, moment de la présentation du **PLF 2026 (programme 144 ONERA qui fixe SCSP + Effectifs) : Annulé faute de disponibilités de tous les participants !!!**

Des questions se posent : on refuse et on annule déjà des contrats ! Soutien des Industriels (notamment Dassault, dont le personnel effectue 5h sup/semaine en ce moment, PAYEES !!!).

Mais quel est le réel soutien de l'État ?

- **Moyens** : Quelles capacités à l'ONERA de continuer à investir dans les activités scientifiques ?
 - ➔ À savoir quels moyens pour les grands programmes d'investissement d'avenir des départements et le plan ATP2 pour la modernisation des souffleries (ATP était un rattrapage de remise à niveau de 36 M€ à rembourser par l'ONERA à la BEI), si la CAF (Capacité d'Auto-Financement) était siphonnée pour les besoins de PRISME ?
- **Salaires** : Quel impact sur les salaires à l'ONERA ?
- **Conditions de travail** : Quel impact sur la charge de travail pour augmenter encore la productivité (avec le forfait-jour, 13h/jour sont possibles...) ?

Blocage des recrutements (CDI + Doctorants) :

Les doctorants sont comptabilisés dans l'effectif sous plafond. L'ONERA essaye sans succès depuis de nombreuses années à faire sortir de l'effectif sous plafond les doctorants.

Le plafond des effectifs est fixé et décidé par l'État dans la Loi de Finances 2025.

L'ONERA, pour faire face à la charge de travail, a **dépassé le plafond d'emploi des opérateurs de l'État (CDI+Doctorants) de 57 ETPT début 2025**, ce qui a amené l'État à bloquer les recrutements en CDI jusque fin 2025.

Face à la contrainte actuelle, et au blocage des embauches de doctorants, l'ONERA continue de discuter avec la tutelle pour faire sortir quelques effectifs doctorants du plafond d'emploi, si possible dès le 1/10/2025 au mieux. Pose problème si en janvier 2026 pour les étudiants et **l'inscription universitaire** qui sera sur l'année universitaire 2026/2027 et non 2025/2026 (plate-forme ADUM : <https://adum.fr/>). Par ailleurs, les prolongations de thèses 2025 vont être problématiques.

- ➔ Doctorants à l'ONERA :
Gel des embauches =>
-23 EQTP en 2025 !

2020	261
2021	285
2022	➔ 309
2023	276
2024	265

→ **Le groupe privé d'influence IFRAP, Think-tank ultralibéral préconise dans son rapport 19 M€ d'économies immédiates sur les frais de personnel pour la fusion de l'ONERA et l'ISAE, cela représente 8% d'économie sur le collectif de travail de l'ONERA à court terme.** Le rapport prévoit également des rationalisations cibles de personnel complémentaire à plus long terme pour 32 M€ d'économies supplémentaires, cela représenterait **une coupe au final de 20% (1/5) des frais de personnel actuels de l'ONERA.**

Conséquences pour nous, les salariés :

- Baisse à venir des investissements scientifiques (CAF mobilisée pour rembourser un emprunt BEI pour PRISME en + ATP),
- Baisse des doctorants comptabilisés dans l'effectifs sous plafond,
- Baisse des salaires ou modération salariale,
- Augmentation de la charge de travail

→ Le tout dans un **contexte défavorable avec le changement de Président** et de gouvernance de l'ONERA fin 2025 et d'un **COP 2027-2031** en cours de négociation.

→ La mobilisation du personnel est nécessaire dans ce contexte !

IFRAP

Explications : 117,5 M€ de SCSP pour ONERA et 42,6 M€ de SCSP pour ISAE donc l'ONERA représente 73% du total des deux additionnés. Ce ratio est à peu près équivalent si on se penche sur la répartition des effectifs sous et hors plafond des deux structures (76% pour l'ONERA). Ce ratio penche plus du côté de l'ONERA si on ne prend que l'effectif sous-plafond (81% pour l'ONERA).

Si la mesure d'économie de 19 M€ répartie au regard du poids de la SCSP de chacune des structures = 14 M€ pour l'ONERA et 5 M€ pour l'ISAE. Au regard des 180,5 M€ de frais de personnel 2024 de l'ONERA, cela représente 8% d'économie. La même logique est appliquée au 32 M€ complémentaire de « rationalisation cibles de personnel complémentaire ». La part de l'ONERA dans cette deuxième vague représenterait 23 M€ d'effort, additionné aux 14 M€ précédent, cela représente un effort sur les frais de personnel total de 37 M€, soit 20% des 180,5 M€ de frais de personnel actuels.

PRISME

- *110 M€, cela représente la quasi-intégralité de la valeur du patrimoine de l'ONERA (118 M€ en 2024) généré depuis des années grâce au travail des salariés.*
- *110 M€ ce sont 2 fois ce que l'Office a pu investir en 2024 (58 M€ avec PRISME inclus) ou trois fois ce que l'Office a pu investir en 2019 (33 M€), ce qui interroge la capacité future avec le poids d'un tel endettement à investir dans les moyens de production de l'ONERA à l'aube de grand plan d'investissements d'avenir nécessaires pour les départements comme les souffleries.*

→ *Le remboursement de la dette ATP (51 M€ au total) s'y ajoute (rembours. annuel actuel de 0,5 M€ qui doit s'accélérer...)*

→ *La CAF de l'ONERA est autour de 33 M€ par an*